

## FICHE DE SECURITE

(Selon 2001/59/CEE, vingt-huitième ajustement directive 67/548/CEE)

Révision REACH 01/07/08 – Emission 1/06/2005

### 1. Eléments d'identification du produit

#### GIALLO CZ2 (CO/0311)

Distributeur : DOUSSELIN  
2 Rue Gabriel Péri  
69270 Couzon Au Mont D'or  
Tel : +33 4 72 42 96 00  
Fax : +33 4 72 42 96 09  
E-mail : [contact@dousselin.fr](mailto:contact@dousselin.fr)

### 2. Indications sur les dangers

#### Indication de risques particuliers

pour l'homme, et pour l'environnement: léger risques de pollution des eaux.

### 3. Composition- informations sur les composants

Caractère chimique: complexe minéral-organique formé de P.Y. 3/11710  
CAS No.: 6486-23-3  
fixé sur des bases minérales CAS 471-34-1

### 4. Normes de secours

Contact avec la peau : laver à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux : rincer abondamment pendant 10 minutes sous l'eau courante en ouvrant les yeux.

Ingestion : expectorer et passer au contrôle médical.

### 5. Mesures anti-incendie

Le produit n'est pas inflammable, par conséquent si un incendie devait éventuellement se déclarer dans l'entrepôt de stockage, le feu pourrait être éteint par n'importe quel moyen, même avec de l'eau.

### 6. Mesures en cas de coulées accidentelles

Mesure de précaution individuelle : protection des yeux, protection des mains, protection des voies respiratoires.

Indication écologique : ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Méthode de nettoyage et de ramassage : ramasser le matériel avec des pelles et éliminer en décharges contrôlées.

### 7. Manipulation et stockage

Manipulation : conserver en un lieu sec et aéré.

## 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

TLV-TWA = 10mg/m<sup>3</sup>

Le TLV-TWA (valeur limite de seuil, moyenne pondérée dans le temps), indique la concentration moyenne pondérée dans le temps pour une journée de travail de 8 heures multipliée par 40 heures de travail hebdomadaires durant les quelles tous les travailleurs peuvent être exposés sans danger.

### Équipements de protection personnelle :

Protection des mains : gants de protection  
Protection des voies respiratoires : masque anti-poussière facultatif.  
Mesures générales de protection et d'hygiène : normales.  
Observer les mesures de précaution qu'exige habituellement la manipulation des produits chimiques, en évitant la dispersion des poudres dans l'air.

## 9. Propriétés chimiques et physiques

Etat physique : poudre  
Couleur : jaune  
Odeur : caractéristique du produit  
Température de solidification : n.a  
Température de décomposition : n.a  
Point d'inflammabilité : non inflammable  
Danger d'explosion : aucun  
Solubilité dans l'eau : insoluble  
Solubilité dans d'autres solvants : n.a  
pH :

## 10. Stabilité – Réactivité

Stabilité : stable dans des conditions normales de stockage et d'emploi  
Réactions dangereuses : aucunes si le travail est fait correctement.

## 11. Indication toxicologique

L'assertion a été déduite des caractéristiques des composantes individuelles.

Toxicité aiguë : LD50 / voie orale / rats >5000mg/kg  
Risque aigu d'inhalation : non irritant  
Irritation de la muqueuse: non irritant  
Sensibilisation : aucune donnée disponible.

## 12. Indication écologique

L'assertion a été déduite des caractéristiques des composantes individuelles.

En introduisant correctement de faibles concentrations de produit dans les installations de dépuración biologique appropriées, il ne subsiste aucun inconvénient à l'activité de dégradation.

### Considération sur l'élimination:

Evaluation : peut être bien éliminé.

## 13. Indications concernant l'élimination

Produit : En observant la réglementation locale il doit être déposé dans une décharge contrôlée ou bien dans une installation de thermodestruction.

## 14. Indications sur le transport

Marchandise non dangereuse aux sens de la réglementation sur les transports.

## **15. Indications sur la réglementation**

~~Etiquetage selon la Directive CEE~~ : Non sujet à l'étiquetage.

~~Normative nationale~~ : Références normatives (Italie) : Loi nr.256/74, DPR nr.927/81, DM 28.01.92 et modifications successives.

## **16. Autres indications**

Les indications ci-dessus sont basées sur nos connaissances actuelles et elles ne doivent pas être prises comme garantie de propriété spécifique.

Les règlements et les dispositions en vigueur doivent être respectés par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité.

Data de mise à jour le : 05/03/2012